

# Montalembert Conseils et Formation

L'organisme de formation au service des acteurs du monde économique et de l'emploi

## METTRE EN PLACE LA STRATEGIE QUALITE DE VOTRE ORGANISME DE FORMATION AVANT LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021

### OBJECTIFS :

- Comprendre les textes de la réforme de 2018 sur le plan de la certification qualité ainsi que le nouveau référentiel
- Faire l'audit interne de son organisme de formation
- Préparer son organisme de formation pour l'audit externe d'un certificateur
- Choisir un certificateur qualité accrédité par le COFRAC
- Gérer l'audit externe et les éventuelles non conformités

- PUBLIC ET PRE-REQUIS

Salariés, gestionnaires et dirigeants d'organismes de formation

### PLANNING 2020 ET LIEUX DE FORMATION

**Paris** : les 25 février, 20 mars, 28 avril, 26 mai, 23 juin, 29 septembre, 30 octobre, 27 novembre et 15 décembre,

**Lyon** : Le 22 avril, **Lille** : Le 24 avril, **Marseille** : le 21 Avril,

**Nantes** : le 27 Février, **Rennes** : le 26 Février,

DUREE ET TARIF : 1 jour (8 heures) : 490€ HT par pers

CONTACT Tel : 03 20 47 46 17 ou

[eric.conti@montalembert-conseils-et-formation.fr](mailto:eric.conti@montalembert-conseils-et-formation.fr)

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses) et cas pratiques utilisés durant la formation

### INTERVENANT

**Eric Conti**, Directeur de Montalembert Conseils et Formation, ancien directeur financier, spécialiste de la Formation Professionnelle

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Sanction de la formation: Attestation de présence et évaluation des acquis
- Nature de la formation : Adaptation et développement des compétences

### PROGRAMME :

#### Les textes qualité de la réforme de 2018

- La genèse du Décret Qualité et les intentions du législateur
- Les principes des nouveaux textes
- La différence avec le décret du 30 juin 2015
- Quid du Datadock ?

#### La nouveau référentiel qualité après la réforme

- Les principes fondamentaux à appliquer
- Les 7 critères
- Les indicateurs

#### Faire l'audit interne de son organisme de formation pour le référencement qualité

- Les points à vérifier
- Le niveau d'exigence
- Le cas des « petits » organismes de formation
- 

#### Choisir son certificateur

#### Préparer son organisme de formation pour l'audit externe

- L'analyse des résultats de l'audit interne
- Le plan d'action et le timing avant la journée d'audit externe
- Préparer la journée d'audit externe
- 

#### Assurer avec succès la journée d'audit externe

Préparer les documents et les locaux pour l'audit externe

Accueillir l'auditeur qualité externe

Gérer la journée d'audit externe

#### Gérer les éventuelles non conformités mineures et/ou majeures après l'audit externe

**BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION : METTRE EN PLACE LA  
STRATEGIE QUALITE DE VOTRE ORGANISME DE FORMATION AVANT LE  
1<sup>ER</sup> JANVIER 2021**

L'ENTREPRISE : .....

SIREN : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

NOM DU CONTACT FORMATION :

.....

TELEPHONE : ..... EMAIL : .....

• **DATE DE LA SESSION CHOISIE :** .....

• **NOM ET COORDONNEES DES PARTICIPANTS INSCRITS A LA SESSION :**

NOM	PRENOM	FONCTION	EMAIL

**CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA SESSION DE FORMATION**

Toute inscription à la session de formation nécessite l'envoi du bulletin d'inscription à :

Montalembert Conseils et Formation, 18 bis boulevard Montalembert, 59493 Villeneuve d'Ascq

**Toute inscription doit être accompagnée, impérativement, pour être validée définitivement :**

- Soit du paiement de la formation (588 euros T.T.C.) à l'ordre de Montalembert Conseils et Formation
- Soit d'une prise en charge validée par votre OPCA avec subrogation

Une inscription peut être reportée sur une session ultérieure ou les sommes versées être remboursées si l'annulation intervient au maximum 10 jours avant la formation.

**DATE :**

**CACHET DE L'ENTREPRISE**

**SIGNATURE :**